



Coalition pour la Cour Pénale Internationale  
[www.iccnw.org](http://www.iccnw.org)

AVIS POUR INFORMATION  
4 décembre 2009

Contact:  
Mariana Rodríguez-Pareja  
Tél : 1 646 465 8517  
E-mail : [rodriguez@iccnw.org](mailto:rodriguez@iccnw.org)

Oriane Maillet,  
Tél : +31 (0) 620471349  
E-mail : [maillet@iccnw.org](mailto:maillet@iccnw.org)

**LA COALITION MONDIALE EXHORTE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ A SOUTENIR L'ENQUÊTE DE LA  
CPI AU DARFOUR**

*La CPI appelle les membres du Conseil de sécurité à coopérer pleinement avec la CPI*

**QUOI :** Le 4 décembre 2009, le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno-Ocampo, présentera son dixième rapport sur la situation au Darfour (Soudan) au Conseil de sécurité de l'ONU. La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI) – un réseau mondial des organisations de la société civile dans 150 pays œuvrant pour une CPI juste, efficace et indépendante - appelle tous les États membres de la CPI, le gouvernement soudanais ainsi que toutes les parties prenantes à remplir les obligations relevant de la Charte des Nations Unies et du Statut de Rome en coopérant pleinement avec la Cour pour que le Président El-Béchar, Ahmad Harun et Ali Kushayb soient traduits en justice à la CPI basée à La Haye.

**POURQUOI :** Alors que trois mandats d'arrêt n'ont toujours pas été exécutés dans la situation au Darfour, non seulement le gouvernement soudanais défie-t-il régulièrement et ouvertement la Cour et refuse de coopérer avec la CPI et la communauté internationale mais il exerce également des représailles sur des civils innocents. Or, toute personne refusant de coopérer pleinement avec la CPI ébranle l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU puisque que c'est cet organe lui-même qui a déféré la situation au Darfour à la Cour.

**COMMENT :** Conformément à la résolution 1593 du Conseil de sécurité de l'ONU, par laquelle le la situation au Darfour a été déferée à la CPI, le Procureur doit rendre compte des avancées de son enquête au Darfour tous les six mois. Le dixième rapport du Procureur devrait souligner les efforts régionaux et nationaux réalisés pour promouvoir la responsabilité au Darfour, inciter les

États à coopérer pour l'exécution des mandats d'arrêt et réaffirmer l'engagement du Procureur à travailler avec d'autres organes concernés, tels que l'Union africaine. Le rapport du Procureur devrait également présenter une description des crimes commis au Darfour au cours des six derniers mois.

**CONTEXTE :** « Le Conseil de sécurité ne devrait pas oublier ses premières intentions lorsqu'il a déféré la situation au Darfour à la CPI », a déclaré Tanya Karanasios, directrice des programmes à la Coalition pour la Cour pénale internationale. « Nous appelons donc le Conseil de sécurité à ne pas perdre de vue ce qui est en jeu ici : la justice pour les victimes au Darfour et qui contribuera à la paix ».

La situation au Soudan a été déferée à la Cour par le Conseil de sécurité de l'ONU à travers la résolution 1593 du 31 mars 2005. L'enquête sur la situation au Darfour (Soudan) a été officiellement lancée par le Procureur de la CPI le 6 juin 2005. Le 2 mai 2007, la Chambre préliminaire I a émis des mandats d'arrêt à l'encontre respectivement d'Ahmad Muhammad Harun et d'Ali Kushayb, qu'elle accuse d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au Darfour entre 2003 et 2004. Le 4 mars 2009, un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité a été émis à l'encontre du Président soudanais Omar Hassan Ahmad El-Béchir. À ce jour, aucun des trois mandats d'arrêt n'a été exécuté. Enfin, suite à une citation à comparaître délivrée par la Cour le 17 mai 2009, le chef rebelle Abu Garda s'est présenté volontairement devant la Cour pour y répondre de crimes de guerre qui auraient été commis au cours des attaques d'*Haskanita*.

La CPI est la première Cour internationale permanente capable de juger des personnes accusées de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. À ce jour, elle a émis douze mandats d'arrêts et une citation à comparaître dans le cadre d'enquêtes dans quatre situations, à savoir la République centrafricaine, le Darfour (Soudan), l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Une décision des juges est en attente suite à une demande du BdP d'ouvrir une cinquième enquête, au Kenya cette fois-ci. Quatre suspects sont actuellement détenus. Le Bureau du Procureur (BdP) de la CPI a affirmé analyser ou avoir analysé au moins huit autres situations réparties sur quatre continents.

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :** Veuillez consulter le site Internet de la Coalition à l'adresse : <http://www.iccnw.org/?mod=darfur> et participer à notre blog « *In Situ : la justice vue par la société civile* » à l'adresse [www.iccnw.org/blog](http://www.iccnw.org/blog)

#### **EXPERTS D'ONG SUR LE DARFOUR**

**M. Osman Hummada (pour interview en arabe ou en anglais), chercheur en droits de l'homme et co-directeur de l'African Center for Justice and Peace Studies**

Tél : veuillez contacter Mme Olivia Bueno at: +1 212 453 58 55

E-mail: [oshirazu@hotmail.com](mailto:oshirazu@hotmail.com) et [osman@acjps.org](mailto:osman@acjps.org)

**M. Dismas Nkunda, Président du Darfur Consortium et co-directeur de l'International Refugee Rights Initiative** (Kampala, Ouganda)

Tél : +256414340274

Portable : +256 75 331 0404

E-mail : [dismas.nkunda@refugee-rights.org](mailto:dismas.nkunda@refugee-rights.org)

**Mme Niemat Ahmadi, Save Darfur Coalition et Darfuri Leaders Network**

(Washington, D.C., Etats-Unis)

Portable : +1 804 439 2022

E-mail : [niemat2002@yahoo.com](mailto:niemat2002@yahoo.com)

**Mme Olivia Bueno, directrice associée, Darfur Consortium et International Refugee Rights Initiative**

(New York, États-Unis)

Portable : +1 646 301 8938

E-mail : [olivia.bueno@refugee-rights.org](mailto:olivia.bueno@refugee-rights.org)

**Mme Ashley Roberts, responsable des relations média, Save Darfur Coalition**

(Washington, D.C., États-Unis) pour des interviews avec des Darfouris vivant aux États-Unis

Tél : +1 202 478 6181

E-mail : [ashley@savedarfur.org](mailto:ashley@savedarfur.org)

**Dr. Khalid Cherkaoui Semmouni, président, Centre Marocain des Droits de l'Homme**

(Rabat, Maroc)

Portable : +212 68 68 11 38

E-mail : [semmouni2003@yahoo.fr](mailto:semmouni2003@yahoo.fr)

**M. Stephen Lamony, Officier de liaison pour l'Afrique et Conseiller pour les pays en situation, Coalition pour la CPI (CCPI)**

(New York, États-Unis)

Tél : + 1.646.465.8514,

E-mail : [lamony@iccnw.org](mailto:lamony@iccnw.org)

**M. Osvaldo Zavala, Conseiller juridique, Coalition pour la CPI (CCPI)**

(New York, États-Unis)

Tél : +1.646.465.8519,

E-mail : [zavala@iccnw.org](mailto:zavala@iccnw.org)

**M. Richard Dicker, Directeur, Programme Justice Internationale, Human Rights Watch**

(New York, États-Unis)

Portable : +1 917 747 6731

E-mail : [dickerr@hrw.org](mailto:dickerr@hrw.org)

**Mme Mariana Pena, Représentante permanente, Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)**

(La Haye, Pays-Bas)

Tél : +31 (0) 70 3560259

E-mail : [mpena@fidh.org](mailto:mpena@fidh.org)

**M. Christopher Hall, Haut Conseiller juridique, Amnesty International**

(Londres, Royaume-Uni)

Tél : +44 207 241 1728

E-mail : [chall@amnesty.org](mailto:chall@amnesty.org)

**Mme Carla Ferstman, Directrice, REDRESS**

(Londres, Royaume-Uni)

Tél : +44 20 7793 1777

E-mail : [carla@redress.org](mailto:carla@redress.org)

**Dr. David Donat Cattin, Directeur des Programmes, Parliamentarians for Global Action**

(La Haye, Pays-Bas)

Portable : +31 6 23 31 8581

E-mail : [donat@pgaction.org](mailto:donat@pgaction.org)

**Mme Brigid Inder, Directrice exécutive, Women's Initiatives for Gender Justice**

(La Haye, Pays-Bas)

Tél : +31 70 302 9911

Portable : +31 6 20 38 71 84

E-mail : [brigid@iccwomen.org](mailto:brigid@iccwomen.org)

**Mme Alison Smith, Conseillère juridique, No Peace Without Justice**

(Bruxelles, Belgique)

Portable : +32 486 986 235

E-mail : [alison@sensible.it](mailto:alison@sensible.it)

**Mme Oby Nwankwo, Directrice exécutive, Civil Resource Development and Documentation Centre**

(Enugu, Nigéria)

Portable : +234 803 313 2494

E-mail : [nwankwooby@yahoo.com](mailto:nwankwooby@yahoo.com)

**M. Ndifuna Mohammed, Directeur exécutif, Human Rights Network—Uganda**

(Kampala, Ouganda)

Portable : +256 772 419 229

E-mail : [executive@hurinet.org.ug](mailto:executive@hurinet.org.ug)

**M. John Washburn, Président, Coalition américaine pour la CPI**

(New York, États-Unis)

Tél : +1 212 907 1317

E-mail : [jwashburn@unausa.org](mailto:jwashburn@unausa.org)

**M. Dadimos Haile, Responsable du service thématique et justice internationale, Avocats Sans Frontières**

(Bruxelles, Belgique)

Tél : +32 2 223 36 54

E-mail : [DHaile@asf.be](mailto:DHaile@asf.be)

**Mme Lorraine Smith, IBA Programme Manager, International Bar Association**

(La Haye, Pays-Bas)

Tél : +31 70 302 2859

Portable : + 30 (0)634266310

E-mail : [lorraine.smith@int-bar.org](mailto:lorraine.smith@int-bar.org)

***Important :** La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI), un mouvement indépendant des ONG, est consacrée à l'établissement de la Cour pénale internationale en tant qu'organisation internationale juste, efficace et indépendante. La Coalition dans son ensemble, et son secrétariat, ne prennent pas position quant aux enquêtes, accusations ou situations devant la CPI. Toutefois, les membres individuels de la Coalition peuvent approuver les renvois, fournir un soutien juridique ou autre aux enquêtes menées, ou développer des partenariats avec les collectivités locales et autres organismes dans le cadre de leurs efforts.*

###